



n°84  
Juillet 2022

# Bréhat *Infos*





## CULTIVONS LES LIENS

Après un printemps incertain, thème de l'éditorial du Bréhat Infos n°83, l'été démarre sur le même constat d'incertitudes, avec même des dégradations dans certains domaines. La guerre en Ukraine est partie pour durer, une crise alimentaire mondiale se prépare.

La situation économique générale sera affectée par le retour de l'inflation et le dérèglement climatique devient de plus en plus visible au travers de situations météorologiques exceptionnelles.

L'une des raisons évidentes à tous ces désordres est l'absence de liens et de dialogue. Alors, au niveau de notre commune, faisons de notre mieux pour éviter ces insuffisances, et au contraire, démontrons par des contre-exemples l'intérêt qu'il y a à établir des liens et à les maintenir ou à les développer.

Ces liens peuvent être de diverses natures, comme les liens entre la commune et les associations ou les liens intergénérationnels, les liens entre citoyens au service de la communauté, les liens avec les administrations, les liens qui permettent la mixité sociale ou la convivialité.

Surtout les liens unissant les Bréhatines et les Bréhatins autour de projets communs qui, in fine, améliorent la vie de tous et de chacun.

Vous trouverez dans ce Bréhat infos de nombreux exemples qui confirment ou illustrent l'importance de ces liens.

Un article de fond sur notre bel EHPAD qui, dans l'ambiance actuelle de scandales qui secouent ces établissements au niveau national, montre la force de ces liens locaux et combien les relations intergénérationnelles sont importantes pour le bien-être de nos anciens.

L'article sur la réhabilitation de la roue du moulin du Birlot est un autre exemple de relations fortes et positives entre les membres de l'association, mais aussi d'une relation reconstruite avec la commune.

Les articles sur l'Epide, les nouveaux pompiers volontaires ou les portraits des nouveaux Bréhatins renforcent l'importance de la mixité sociale, de l'engagement au service des autres ou de l'intégration.

Enfin, n'oublions pas les liens qui nous unissent à la nature. Elle est fragile, nous devons la protéger et ne jamais oublier qu'elle est source de toute vie.

Passer un bel été, en cultivant votre jardin, mais surtout vos relations et les liens qui nous unissent.

Olivier Carré  
Maire

## La montée du Port Clos

Point principal d'entrée de l'île de Bréhat, la montée du Port Clos (RD104) concentre des flux de circulation importants à la fois en termes de piétons, de cycles et de véhicules motorisés. Ces flux sont particulièrement denses en période estivale.

Par ailleurs, la configuration très étroite de l'emprise publique et la forte déclivité dans la première séquence, entraînent des conflits d'usage importants. La forte sollicitation de ces espaces entraîne une dégradation des revêtements de sol, mais aussi des abords de la chaussée.

L'ensemble rend les déplacements doux peu sécurisants et peu confortables. Compte tenu de l'état actuel de la chaussée pavée, l'accès pour les Personnes à Mobilités Réduites (P.M.R.) relève du parcours du combattant.

Ce prochain hiver, de gros travaux d'aménagement sont prévus.

Cet aménagement de la montée du Port Clos s'articule autour de six principes :

- **Améliorer la cohabitation entre les véhicules et les modes de la circulation doux** en redonnant de l'espace et de la sécurité à ces derniers.
- **Réorganiser le stationnement des tracteurs et le positionnement des conteneurs** pour libérer l'espace de la placette et les renvoyer dans un espace plus discret.
- **Changer la bande de roulement en enrobé coloré**, afin de réduire les nuisances sonores et de permettre un accès aux P.M.R.
- **Créer un espace de convivialité** au niveau du Crech permettant une première pause ou une zone d'informations.

- **Mettre en valeur le patrimoine du parcours** et offrir des lieux de repos pour l'admirer.
- **Renforcer l'image végétale** si spécifique de l'île (fleurissement) sur cet itinéraire afin de magnifier cette entrée.

La montée du Port Clos se répartit en quatre parties : le débarcadère et la montée bâtie, la voie arborée, la placette et la zone technique.



Horizons Paysage et Aménagements

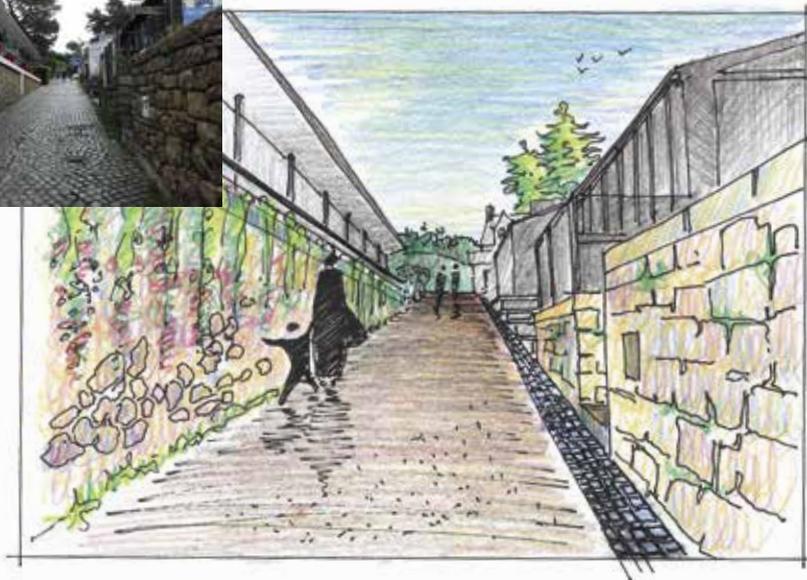
	Caniveau en pavés granit gris de réemploi 10x10cm sur 4 rangs
	Pavés en granit gris de réemploi 10x10cm pose en queue de paon
	Pavés en granit gris de réemploi 10x10cm pose en queue de paon avec joints en gazon
	Tril couche coloris identique à celui existant sur l'île
	Sol sablé stabilisé ou grave
	mélange terre/pierris
	Bornes bois (hauteur 0.50m)
	Séjers en granit et bois
	Muret en bastings bois
	Marches en bastings bois avec giron sablé
	Arbres âgés
	Couvre sol
	Massifs finis en mélange
	Engazonnement



## POUR LA PARTIE DÉBARCADÈRE ET MONTÉE BÂTIE

Nous aurons le maintien du fonctionnement actuel, car l'espace très réduit ne permet pas de modifier les flux. La bande de roulement ne sera plus pavée,

mais réalisée en enrobé coloré. Un système de collecte des eaux de pluie sera réalisé au moyen d'un caniveau pavé (situé sur le côté droit en montant).

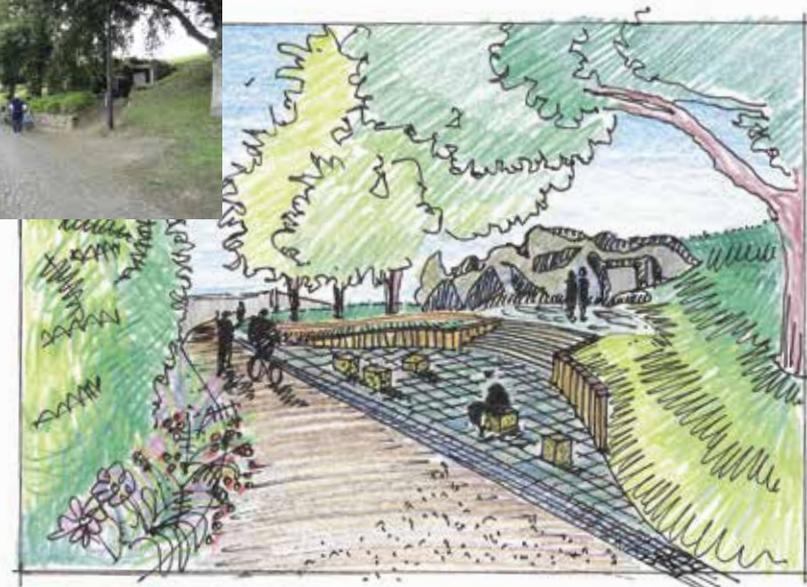


## POUR LA PARTIE VOIE ARBORÉE

Elargissement et recalibrage de la voie (3.50 m).

- Création de surlargeurs de replis pour les piétons.
- Création d'une liaison piétonne entre les deux surlargeurs du haut de la rue.

- Aménagement d'une liaison piétonne au haut de la rue.
- Restructuration de l'accès et de la mise en valeur de l'espace avec les plaques de l'île.

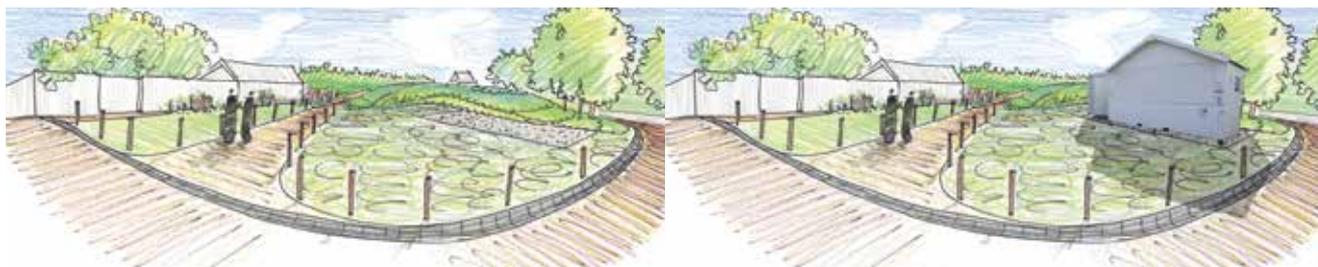


## POUR LA PLACETTE

- Recalibrage de l'espace circulé afin de le réduire à un simple chemin (2.00 m).
- Suppression de l'aire de collecte des déchets et de la zone de stationnement des tracteurs : l'espace naturel reprend sa place.



- Aménagement à la place de l'aire conteneur d'un espace vert renforcé pouvant accueillir le bungalow de l'office du tourisme estival (uniquement l'été).



## ET ENFIN POUR LA ZONE TECHNIQUE

- Recalibrage de l'espace circulé afin de permettre l'accès et les manœuvres des tracteurs (2.50 m).
- Aménagement dans la partie basse de la zone d'une aire de conteneur et d'une aire naturelle de stationnement pour les tracteurs (5 à 6 places + 2 à 3 places en haut).
- Aménagement de la voie descendant directement vers la rue du Port Clos avec interdiction de liaison véhiculée.
- Création d'un espace de stationnement protégé pour les vélos.



© dessin : Delphine ISABEL, Architecte du Patrimoine

Ces travaux débuteront en octobre par la zone technique, puis après les vacances de la Toussaint pour tout le reste du chantier.

Il est bien évident que pendant les travaux, la circulation des personnes, des vélos et des tracteurs sera fortement perturbée, ainsi que le fonctionnement des différents commerces présents dans cette montée.

Une réunion publique sera organisée en septembre avec l'entreprise retenue afin de préciser les différents impacts liés aux travaux.

Nous comptons sur votre compréhension, pour permettre de retrouver, au plus tard mi-mars, une toute nouvelle montée du Port Clos fonctionnelle, esthétique, accueillante et donnant une meilleure première impression aux nouveaux arrivants sur l'île.

Dominique Sicher Adjoint

## Inaugurations du 2 juillet 2022

Le 2 juillet ont eu lieu les inaugurations de trois projets récemment terminés et qui tous, à des titres divers, sont importants pour le futur de Bréhat.

Il s'agissait :

- Des quatre nouveaux logements, deux sociaux et deux communaux, construits par Terres d'Armor Habitat à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie.
- Des trois bâtiments communaux, avec l'extension de la salle polyvalente, la mise à niveau de l'école et la réhabilitation de l'église
- Et du remplacement de la roue du moulin du Birlot.

De nombreuses personnalités s'étaient déplacées sur l'île pour assister à ces trois inaugurations. Nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur le Préfet Stéphane Rouvé, notre sénatrice Annie Le Houérou, la conseillère régionale et mairesse de Paimpol Fanny Chappé, la vice-présidente du conseil départemental Véronique Cadudal, la présidente et le directeur général de Terres d'Armor Habitat Gaëlle Routier et Éric Cojon, deux directeurs de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.) Eamon Mangan et Éric Hennion et le directeur de l'Association des Iles du Ponant (A.I.P.) Denis Bredin.

De nombreuses Bréhatines et nombreux Bréhatins, ayant également participé à ces projets d'une manière ou d'une autre, étaient aussi invités à cet évènement.

*Gaëlle Routier, Annie Le Houérou, Olivier Carré, Fanny Chappé, Véronique Cadudal, Stéphane Rouvé*





Nous avons commencé l'inauguration par les quatre logements, situés à Garen ar Traou.

Un hommage particulier a été rendu à Madame Marguerite Bojard, qui a donné une parcelle de terrain grâce à laquelle le projet des quatre logements a pu être initié. Une plaque commémorative a été dévoilée et la médaille d'honneur de la commune lui a été remise. Ces quatre logements ont été occupés dès la fin de leur construction et ont permis à deux familles bréhatines d'améliorer leur logement et à deux nouvelles familles de venir s'installer pour travailler sur l'île, l'une dans le maraîchage et l'autre dans la fabrication de bière bréhatine.

Les invités se sont ensuite tous déplacés vers la salle polyvalente pour l'inauguration de son extension. Le ruban tricolore a été coupé pour permettre à tous de visiter les nouveaux boxes qui seront mis à la disposition des associations, la salle de rangement du matériel ainsi que les deux plateaux au premier étage.

Après quelques mots du maire qui a expliqué en quoi consistaient les travaux à l'école et à l'église, tour à tour se sont exprimés Gaëlle Routier pour Terres d'Armor Habitat, Fanny Chappé pour la région et Monsieur le Préfet pour l'état. Tous ont insisté sur la problématique du logement permanent, exacerbée par la spéculation financière que nous observons aujourd'hui sur les îles bretonnes, mais aussi dans toutes les communes littorales.

Pour continuer les échanges et permettre un moment de convivialité, un buffet a été offert aux participants au cours duquel ils ont pu apprécier les huîtres d'Arthur Daigre, les produits de la ferme de Kervilon,

les préparations du restaurant « Le 22 » ainsi que les vins sélectionnés par Théodore Lebec.

Tout le monde s'est ensuite rendu au moulin du Birlot pour y inaugurer la nouvelle roue.

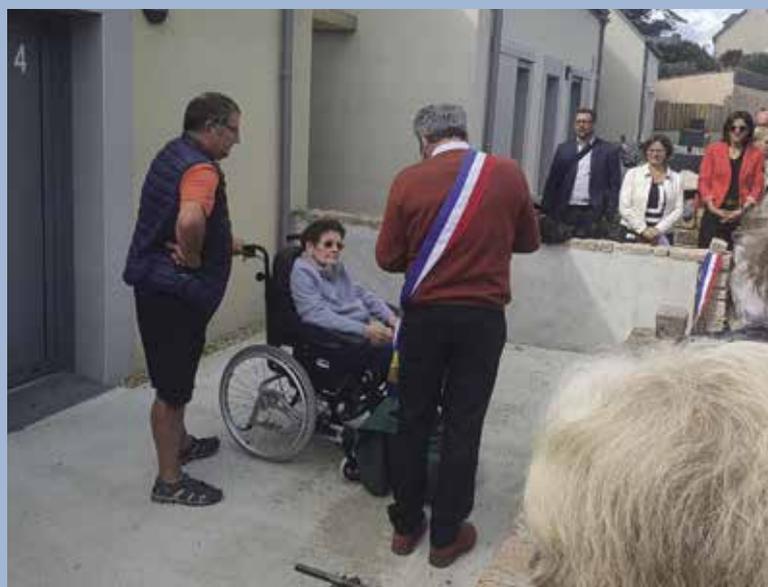
Marion Le Pache, la présidente de l'association du moulin du Birlot, a rappelé l'histoire de ce moulin et des précédentes étapes de réhabilitation, puis a décrit en détail tout le travail accompli pour la réhabilitation de la roue. Mention spéciale à toutes les entreprises qui ont participé à cette belle aventure, Efinor de Paimpol pour la fabrication, Bréhat Marine pour les transports et les levages et Daigre Bâtiment pour tous les travaux de montage et de réglage.

La roue a été mise en rotation par la présidente elle-même et s'est mise à tourner comme une horloge, entraînant dans sa rotation la meule qui a recommencé à moudre du grain.

André Carsenat, homme-orchestre de toute cette réhabilitation, a été chaudement remercié par tous et a reçu la médaille de la commune. C'est une collaboration vertueuse entre de nombreuses personnes qui a permis cette belle réussite.

Le soleil était toujours de la partie quand ce bel événement s'est terminé, tout le monde se félicitant de voir trois beaux projets finalisés, projets utiles et emblématiques pour l'avenir de Bréhat.

*Le maire remercie Marguerite Bojard*





## Le Moulin du Birlot

L'histoire de ce moulin remonte à 1632, date de sa construction sur ordre du duc de Penthièvre, César de Vendôme. C'est un moulin banal auquel les Bréhatins ont obligation de moudre leur blé. Une première remise en état est faite en 1744, date gravée sur le linteau de la porte basse du moulin.

L'utilisation de ce moulin perdure jusqu'en 1920 : les meuniers âgés arrêtent leur activité et brisent alors le mécanisme, afin que le moulin, hors d'état de produire de la farine, ne soit plus assujéti aux taxes dues par ses exploitants. Dès lors, le moulin se dégrade et la tempête de 1987 l'achève.

La commune parvient à le racheter en 1990 et procède aux premiers travaux de sauvegarde en 1992. Elle suscite alors la création d'une association permettant d'aller plus loin dans la réhabilitation.

C'est chose faite en 1994 avec Jacques Glon pour président, par ailleurs premier adjoint au Maire.

Il est ensuite envisagé de remettre en état la toiture en chaume et de fermer le moulin avec portes et fenêtres. Les premiers mécènes sont trouvés rapidement. Les quelque 300 membres de l'association apportent cotisations, dons et diverses « corvées » ce qui permet d'aller plus loin dans la restauration.

Le premier prix du Patrimoine des Côtes et Rivières de France, initié par la revue Le Chasse-Marée, est attribué à l'association en 1996, lors des fêtes maritimes de Brest. Les représentants de l'association s'engagent alors à revenir à Brest 2000 avec de la farine moulue à Bréhat ! Et ce sera chose faite ! Entre temps, le vannage permettant la retenue d'eau dans l'étang, la roue, le mécanisme seront mis en place grâce à Gilles Morio, charpentier - amouleur (spécialiste des moulins) qui a mis en œuvre l'ensemble tel qu'il existait à sa création.

## Une nouvelle roue !

En 2020, l'association doit faire face à une nouvelle gageure : la roue ne tourne plus suite à une avarie causée par l'attaque des tarets (vers marins) sur l'arbre de la roue. Le bureau étudie donc plusieurs solutions et retient la plus pérenne : le mécanisme sera fait d'aluminium, de téflon et de bois stratifié. Depuis le début de l'aventure du moulin, nous avons toujours rencontré la bonne personne au bon moment. Et c'est André Carsenat, qui réside sur Bréhat depuis de très nombreuses années, qui nous propose cette solution tout à fait novatrice. Durant un an et demi, il va étudier jusqu'au moindre détail la création du mécanisme, sa mise en œuvre et son installation. Une étude remarquable dont nous espérons qu'elle pourra être proposée à d'autres moulins ! Si le moulin du Birlot retourne cet été, ce sera grâce à lui en grande partie !

En même temps que cette étude, l'association a passé une convention avec la commune, propriétaire des lieux. Le projet a donc été discuté et élaboré ensemble et présenté à l'Architecte des Bâtiments de France qui a donné son assentiment, de même que le Préfet.

Pour ce qui est de son financement, l'engagement de la commune a été déterminant. Et c'est elle qui a fait des demandes de subventions auprès de la Région. De notre côté, nous avons fait appel à nos adhérents et sympathisants qui nous soutiennent depuis presque 30 ans, en lançant une souscription

(voir l'encadré). Des entreprises ont également répondu à notre appel. Merci à tous !

Enfin, nous nous réjouissons d'avoir choisi des entreprises locales pour mener à bien ce projet : EFINOR à Paimpol (dont le métier est de construire des bateaux de dépollution et qui a grandement collaboré avec André Carsenat pour l'étude et la mise en œuvre du mécanisme), la barge de Bréhat Marine (Antoine Tartault à la manipulation de la grue et Henri Prigent à la barre) pour la manutention de l'ancienne et de la nouvelle roue et Didier et Louis Daigre, accompagnés de Fabrice et David, pour le démontage puis le montage du nouveau mécanisme. Et c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons vu partir notre vieille roue en bois ce 11 avril... Nous y tenons ! Elle sera exposée dans l'étang dans un futur que nous espérons proche, témoignant ainsi d'un savoir-faire issu des siècles passés. Émotion aussi que de voir arriver sa petite sœur un mois plus tard, sortie toute pimpante du chantier EFINOR ! La mise en place s'est passée tout en douceur, l'arbre a suivi et a rejoint le rouet précédemment mis en place dans le puits du moulin.



Le mécanisme a été monté par l'entreprise Daigre, l'arbre posé sur ses supports et les aubes alignées sur le pourtour de la roue. L'ouverture de la porte à pelle, libérant l'eau dans le coursier, a permis à la roue d'effectuer ses premiers tours mi-juin. Les essais se poursuivent et le grain est prêt à moudre.

Le pari de l'association de faire de la farine à l'été 2022 est en passe d'être gagné !

Association du Moulin du Birlot

## Souscription

Vous souhaitez nous soutenir dans cette opération ? Vous pouvez faire un don :

- Par carte bancaire sur le site de l'association ([www.moulinbrehat.fr](http://www.moulinbrehat.fr)) via Helloasso,
- Par chèque (en l'envoyant à la mairie de Bréhat avec mention « don pour le moulin »),
- Par virement sur le compte suivant : IBAN - FR76 1007 1220 0000 0020 0750 573  
BIC – TRPUFRP1.

### DÉDUCTION FISCALE :

Les dons que vous nous ferez sont déductibles à 66 % de vos impôts (dans le respect des règles en la matière). Ainsi, si vous faites un don de 100 €, vous pouvez en déduire 66 €. Le don vous reviendra donc à 34 €.



## Une page s'est tournée

En mars, trois ouvriers d'une entreprise de Lannion spécialisée dans le démantèlement des gros équipements ont découpé l'ancienne presse à balles en une dizaine de jours et nettoyé le hangar. Les différents éléments ont été évacués sur le continent, pour partir dans les filières de recyclage appropriées.

La presse était en panne depuis août 2018 et ne servait plus. Suite à l'étude du contexte bréhatin pour la gestion des déchets et de ce qui se pratique sur d'autres îles, la commission déchets et la mairie ont entériné l'idée de ne plus revenir à cet ancien système. Entre autres inconvénients, la presse ne permettait pas de conditionner les emballages recyclables.

La solution d'urgence en œuvre depuis la panne n'était pas non plus satisfaisante : conditions de travail difficiles pour les agents (même si c'était mieux que du temps de la presse), remplissage non optimisé des caissons expédiés sur le continent, donc coûts de transport maritime très élevés, etc.

Et autorisations provisoires de la Préfecture pour transiter par la Corderie, donc un système précaire qui ne pouvait pas durer. Un projet était à l'étude par la municipalité précédente, sur le terrain en face de Chicago. Il était au point mort quand nous avons repris ce dossier particulièrement complexe, aux nombreux enjeux entremêlés.

Depuis, au prix de négociations longues et de réunions d'information avec les différentes parties concernées (Préfecture, Région, Département, transporteurs, riverains...), une solution est possible, mais il faudra encore un an et demi dans le meilleur des cas pour que le projet aboutisse de façon pérenne. C'est le temps minimum pour toutes



les procédures administratives et études nécessaires avant la réalisation.

Mais il y a déjà du concret ! Depuis le 30 juin, un premier compacteur a été installé, et c'est le site de Chicago, ainsi revalorisé, que nous avons choisi pour les installations dédiées aux déchets. A chaque retour de tournée, les agents communaux vident la benne à ordures directement dans la trémie du compacteur et un gros piston pousse les déchets en les compactant fortement dans un caisson étanche. L'opération prend cinq minutes, alors que jusque-là, la manutention pour réaliser le remplissage avec les moyens disponibles prenaient plus d'une demi-heure et usaient le matériel de façon accélérée...

Les caissons dorénavant bien remplis sont ensuite envoyés sur le continent, en partant de la Corderie comme avant. Mais le nombre de rotations de la barge sera réduit, diminuant le coût de transport et les nuisances pour les riverains. La commune a aussi investi dans une grue pour soulever les colonnes de verre et de tri sélectif et les vidanger dans les caissons ou dans le compacteur de façon beaucoup plus sécurisée et efficace, comme c'est pratiqué sur le continent.



Grâce à ces innovations techniques, la commission déchets et le service technique commencent à envisager des changements dans l'organisation des tournées de collectes : l'objectif est à terme l'amélioration de la collecte des emballages recyclables. Constatant que les poubelles sont généralement de moins en moins pleines grâce aux efforts de tri de chacun, nous testons dès cet été la diminution des tournées en porte-à-porte pour les ordures ménagères, ce qui permettra aux agents de renforcer leur suivi des points d'apport volontaire. En parallèle, un financement de Citéo France\* en partenariat avec Valorys est en cours d'obtention pour nous aider à mieux capter le flux des emballages hors foyer. Le projet consiste à installer des corbeilles de rue permettant le tri et à améliorer les points d'apport volontaire utilisés par les visiteurs (et les résidents).

Et en même temps, la mairie continue de travailler activement pour pérenniser l'usage de Chicago comme zone de transit des déchets. Cela passera par la création d'une annexe du Port-Clos à la Corderie, condition indispensable pour que des infrastructures et aménagements pour la gestion des déchets soient réalisés dans cette zone littorale protégée par de nombreuses réglementations.

Marion Regler, conseillère municipale

*Citéo France \* organisme en charge du recyclage des emballages*

## Information du service public d'assainissement non-collectif (s.p.a.n.c.) aux usagers de la commune

Procédure et démarches lors de la mise en place d'une nouvelle installation d'assainissement individuel, ou lors de la modification de dispositifs existants.

Le remplacement ou l'amélioration d'une installation d'assainissement autonome, réalisés suite à l'acquisition d'un bien immobilier, la modification des caractéristiques de l'habitat ou de la parcelle, ou par volonté de s'équiper d'une filière de traitement aux normes, doivent être conduits selon une procédure réglementaire :

Étude de définition de filière d'assainissement individuel réalisée par un bureau d'études spécifiques.

Il est possible de faire appel à un bureau d'études signataire de la

« Charte pour un assainissement non collectif de qualité dans les Côtes d'Armor ».

Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du département (<https://cotesdarmor.fr/vos-services/l-anc-pour-les-particuliers>) : liste concepteurs de filières 01-2021, ou en contactant le S.P.A.N.C.

Cette obligation incombe quelle que soit la capacité du système à implanter.

- Dépôt auprès du S.P.A.N.C. d'un dossier de « contrôle conception », contenant l'étude réalisée par le « bureau d'études » et un formulaire spécifique disponible en Mairie. Aucun engagement ne doit être pris par le demandeur auprès d'un terrassier et les travaux ne doivent pas débuter avant validation du projet par le S.P.A.N.C.
- Contrôle de « réalisation » des travaux par le S.P.A.N.C., avant recouvrement des ouvrages, qui vérifie la conformité de l'installation au projet déposé.

Le suivi de ces procédures garantit aux usagers la mise en place de dispositifs adaptés et agréés pour l'usage attendu.

Toute installation inappropriée ou non déclarée devra être démantelée.

N'hésitez pas à contacter le S.P.A.N.C., en Mairie, pour tout renseignement complémentaire.

Le technicien du S.P.A.N.C. - Frédéric de L'ISLE



Entrée et jardin

# Présentation de l'Ehpad

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

*Au soleil couchant du  
Ponant, il est un lieu  
nimbé d'humanité  
empreinte de bonté,  
d'empathie, de  
prévoyance, d'attention  
et de patience, allumant  
les dernières lueurs au  
crépuscule d'existences  
personnelles  
s'estompant  
progressivement dans  
l'épaisseur des brumes  
de leur mémoire*

Docteur Yves Trimaille –  
Acteur essentiel de l'Ehpad.

## Historique

A l'origine de l'offre d'accueil des personnes âgées dépendantes de l'île de Bréhat, nous retrouvons la Maison d'Accueil gérée par la Congrégation des Filles du Saint Esprit, d'une capacité de 10 lits.

En 1976, contrainte à des travaux de grande envergure en matière de sécurité, la Congrégation décide de cesser son activité et sollicite la mairie pour assurer sa succession.

Après étude, il est décidé de faire construire un foyer logement pour personnes âgées d'une capacité de 50 lits par l'Office Départementale H.L.M. (Habitation à Loyer Modéré). Celui-ci ouvre ses portes le 9 janvier 1978, dès son ouverture 12 personnes sont accueillies dont 6 dépendantes, ce qui n'est pas la vocation de ce type d'établissement et donne dès le démarrage une orientation médicale forte à l'établissement.

De 30 personnes fin 1978, à 42 en 1980, puis 45 en 1984, 20 lits dits de cure-médicale et 20 lits de soins courants et la création d'une vacation psychiatrique mensuelle. L'établissement compte 50 lits en 1986.

En 1988, le poids de la dépendance est tel, que la transformation juridique en Maison de Retraite Publique Autonome est actée le 1er janvier 1990. (statut de la fonction publique hospitalière pour le personnel, renforcement médical, conventionnement aide-sociale).

En octobre 1999, l'établissement dépose une demande de dérogation (moins de 85 lits) pour bénéficier de la réforme de la tarification

« hébergement-dépendance-soins » dans le cadre d'une convention tripartite (État - Conseil Général - Établissement).

Le 12 juin 2001, l'établissement prend le statut d'Ehpad (Premier de la région Bretagne).

En 2005, l'établissement se trouve dans l'obligation d'entamer un processus de modernisation sous peine de disparaître.

Il s'agit d'un réel enjeu d'aménagement du territoire, car l'Ehpad, avec plus de 28 postes en équivalent temps plein, est le premier employeur de l'île, les Bréhatins souhaitent massivement compter sur cette infrastructure d'accueil si le maintien à domicile devient impossible.

L'activité médicale sur l'île est fortement liée à l'établissement.

Après l'étude de plusieurs options pour permettre le financement de ces travaux, le rattachement au centre hospitalier de Paimpol est acté le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et l'Ehpad Kreiz Ar Mor (au milieu de la mer) devient un

service du pôle gériatrique du Centre Hospitalier de Paimpol.

A ce jour, après la construction d'un nouveau bâtiment et la rénovation intégrale de l'existant, l'établissement accueille 47 résidents.

Sa situation géographique atypique, son histoire très implantée dans la vie de l'île, sa petite taille et son organisation (cuisine faite maison, personnel sédentaire acquis à l'insularité) permettent d'assurer une ambiance familiale au plus près des besoins des résidents. Ce petit reportage photos va vous permettre de comprendre l'importance d'une structure telle que l'Ehpad (ou la Maison de retraite ou encore Le Foyer) sur une île comme Bréhat.

L'Ehpad joue un rôle de maintien à domicile, par les repas (cuisinés sur place) portés à domicile par le personnel de la mairie chez les personnes qui en font la demande.

Il permet aussi un accueil sur l'île des personnes dépendantes.

## Intérêt économique et social

Cette structure, qui est un service du centre hospitalier de Paimpol, permet de garder tout au long de l'année une vie active sur l'île. D'abord par les emplois qu'elle génère et aussi par son fonctionnement interne.

La structure est ancrée dans la vie insulaire.

Même si de préférence le personnel employé au sein de l'établissement est Bréhatin, il n'y a pas suffisamment de personnes en recherche d'emploi dans ce domaine sur l'île pour couvrir l'effectif nécessaire au bon

fonctionnement d'un tel service. Il existe des postes de restauration : service et cuisine, des postes de soins : infirmiers, aides-soignantes, aides-méxico-psychologique, agents des postes de ménage, de lingerie, un poste de services techniques et un poste administratif. Plus des 2/3 des personnes employées vivent sur le continent.

Mais selon les horaires, elles doivent traverser chaque jour ou alors peuvent séjourner dans une chambre de fonction.

### AVIS DE MEMBRES DU PERSONNEL

Amanda, « les moyens de locomotion sont plus faciles sur l'île, l'ambiance est agréable ».

Margot, « les avantages sont l'ambiance, le jardin et la proximité de la mer. L'équipe est très sympathique ».

**L'inconvénient pour tous les membres du personnel continental est la durée de travail du week-end qui impose de dormir 3 nuits sur l'île.**

Virginie, (bréhatine) apprécie l'ambiance, le côté famille et le fait de pouvoir faire de belles sorties. Un des problèmes de la structure est le problème des remplacements lors d'arrêts de travail, à cause de l'insularité, il est difficile de trouver du personnel au pied levé.



Personnels déguisés pour halloween

« Un lieu de vie avant tout. Exercer comme infirmière à « Kreiz Ar Mor » c'est avant tout partager des moments de vie avec des personnes âgées et/ou dépendantes qui arrivent dans l'établissement avec leur parcours et leur histoire. C'est autour de cette histoire que se crée la prise en soins par toute une équipe pleinement investie au quotidien en lien avec les proches de ces personnes. »

Cet établissement est surtout et d'abord un lieu riche de vie au quotidien dans un environnement îlien avec ses contraintes et ses qualités environnementales et précieuses pour la vie de l'île. J'en garde les souvenirs de moments forts, tristes, joyeux, partagés avec les résidents, les familles et une équipe attentive et dynamique. »

Corinne

« Je n'avais jamais travaillé en milieu hospitalier, et j'appréhendais un peu. Finalement, je connaissais les 3/4 du personnel ce qui m'a rassuré. Le poste que j'occupe (restauration) correspond à mon activité professionnelle précédente et j'apprécie le fait d'avoir des horaires fixes. Ce choix me permet de rester sur Bréhat et de faire partie de la fonction publique hospitalière. »

Delphine

Halloween : les résidents attendent les enfants



Cette structure permet de maintenir tout au long de l'année une activité sociale sur l'île. En effet, en hiver, parfois, certains dimanches, c'est à l'Ehpad qu'il y a le plus d'animations, par un petit bal, un loto ou un jeu de réflexion collective autour d'un café.

Dès que cela est possible, l'école est invitée aux animations, car l'échange inter générationnel est important et aussi parce que la venue d'artistes sur l'île (Magiciens, musiciens, humoristes ....) doit profiter à tous. Les temps forts de l'année sont marqués comme par le loto d'Halloween, la fête de Noël, la Chasse aux œufs à Pâques ...

La maison de retraite a pour vocation première d'accueillir les personnes dépendantes qui ne peuvent rester à domicile. Mais pour des raisons de fonctionnement, nous ne pouvons pas accueillir que des personnes ayant des attaches bréhatines. Actuellement sur 45 résidents : 14 ont un lien avec Bréhat et 31 viennent d'horizons différents.

Depuis toujours la structure est en partenariat avec le Centre Bon Sauveur de Bégard, un psychiatre intervient une fois par mois sur Bréhat, afin d'améliorer l'accueil et la prise en soins des personnes.

De son côté, le Centre Hospitalier de Paimpol propose aussi aux familles du canton de placer leurs proches sur Bréhat.

Cela permet de maintenir le taux de fréquentation correct pour la viabilité de la structure.

Notre Ehpad pourrait ne pas être en adéquation avec les attentes de personnes qui entrent en structure, mais les inconvénients liés à l'insularité sont comblés par des avantages, tels que la taille humaine de la maison, la cuisine faite sur place chaque jour qui ne ressemble en rien aux barquettes servies sur le continent, la proximité avec la vie de l'extérieur par le fait de pouvoir aller et venir sans dangers (pas de voitures, une population solidaire...).

Nous bénéficions aussi des services d'un kinésithérapeute, une ergothérapeute, une pédicure et une diététicienne.

Les activités de la maison : deux animatrices viennent chaque jour, les mercredis sont animés par un temps de lecture à voix haute proposé par des bénévoles de l'île, le vendredi est consacré au passage des visiteurs en milieu hospitalier, et au quotidien le jardin nécessite une attention particulière qui permet à certains résidents de ne pas rester inactifs.

Nous sommes toujours attentifs aux personnes souhaitant donner de leur temps pour les autres.

Logement de fonction



Logement des familles



## Le logement des familles

Au sein de la structure, il existe un appartement des familles, il permet aux proches des résidents de passer plusieurs jours avec eux. Cela évite les inconvénients liés à l'insularité, par exemple les horaires de vedettes et le prix de la traversée qu'il faudrait assumer chaque

jour. Certaines familles ont ainsi invité leur parent à dîner dans cet appartement ce qui leur a permis de passer un moment plus intime ensemble.

Le coût de la nuitée dans ce logement est minime, cela évite de sacrifier des visites.

## L'association les Amis de Kreiz ar Mor



Cette association, créée en 2003, a pour objectif d'améliorer la vie des résidents au sein de l'Ehpad.

Par l'organisation de spectacles, sorties, l'achat de matériel, mobilier, décoration, et des aides ponctuelles avancées en fonction des besoins de chacun. Par exemple : le flipper est un des achats de l'Association sur une idée des résidents. Ce flipper est accessible à tout le monde et permet aussi un lien entre les visiteurs et les résidents. Il est bien sûr démonétisé.

Les principaux revenus de cette association sont les bénéfices de la Kermesse Portes Ouvertes du mois d'août, la vente de muguet sur la place du bourg le 1<sup>er</sup> mai et aussi les dons, un remerciement tout particulier à l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Religieux Bréhatin.

## Témoignages

### LES RÉSIDENTS

Pour compléter ce petit reportage, les résidents ont souhaité apporter leurs témoignages.

**Yves U :** « Le personnel de tous les services confondus est avisé, attaché à notre bien-être. Quoi qu'il fasse ou quoi qu'il soit, est très sympathique. La nourriture est variée, excellente est très bien préparée. Nous mangeons très bien. Petit mot pour Marion : merci beaucoup pour les papiers et les mails. Très attentionnée. »

**Béatrice V :** « J'aime beaucoup l'animation, les ballades et les jeux de société. Le personnel est très sympathique ».

**Serge G :** « Le personnel est très sympathique et les repas sont bons et bien préparés ».

**Gilles C :** « J'aime aller chercher le journal le matin, et les ballades sur l'île ».

**Daniel B :** « Il y a plus de libertés ici qu'ailleurs (Je viens d'un Ehpad de Paimpol) le personnel est attentionné et confiant ».

**Jeanine R :** « Je me plais bien ici le personnel est très gentil, mais il y a parfois trop à manger ».

**Maryvonne C :** « L'ambiance est très bonne. Le personnel est très sympathique, mais je choisis les personnes que je préfère. Nous mangeons bien, la maison est très sympa. »

### LES FAMILLES

#### **Nathalie Bertier (fille de Michel Martin) :**

« Notre papa est rentré à l'Ehpad le 2 août 2022. Grâce aux soins prodigués par une équipe à l'écoute des besoins de notre papa, à l'ambiance familiale de la structure, à la cohésion et au professionnalisme de chacun(e), papa a retrouvé l'autonomie qu'il avait perdue... Et gagné une nouvelle famille ! Il se sent bien, aimé, choyé. Pour nous sa famille (fratrie de 5), c'est une chance de voir notre papa heureux, serein, bien traité et un soulagement de le savoir en sécurité sur « son île » qu'il aime tant ! Merci à chacun(e) de l'équipe »

#### **Valérie Henriot**

« La seule chose qui nous importe quand nous aimons nos parents, c'est de les savoir en sécurité, sereins et entourés de bienveillance. Quand la dure réalité nous frappe, le choix d'un établissement n'est pas toujours facile. Nombre d'entre eux nous font peur, car ils traînent une mauvaise réputation : résidents délaissés, manque d'hygiène, maltraitance, malnutrition... Comment être sûr que nous avons fait le bon choix ! A bientôt, 60 ans de mariage, mes parents devaient suivre des chemins séparés s'ils étaient restés en ville. Papa aurait été dans une unité fermée ALZHEIMER, et Maman transférée dans un autre établissement. Maman a souhaité rester avec Papa et venir auprès de moi sur l'île de Bréhat, en EPHAD. J'ai découvert KREIZ ARMOR « Le cocon de Bréhat » : tel est le surnom qui me vient en tête pour la définir.

Il y a la coque extérieure qui peut souffrir pendant les fortes pluies qui s'infiltrent. Quelques travaux d'étanchéité seraient les bienvenus bien sûr, mais cette enveloppe cache bien son intérieur : des couloirs lumineux et des chambres feutrées, un espace de restauration convivial, etc.

KREIZ ARMOR s'adapte aux résidents, ce n'est pas le contraire. Nous pouvons décorer la chambre et apporter encore plus de confort à nos parents. Les repas équilibrés et savoureux sont servis à la carte avec deux services. Un coiffeur vient à la demande. Possibilité est donnée à la famille de se restaurer entre-soi dans un lieu intimiste.

Divers ateliers sont animés par des bénévoles formidables. Le planning d'activités est varié et certaines animations ont lieu dans le grand jardin aménagé, fleuri et arboré quand le temps le permet, de même que le goûter.

Et puis, je dirais même d'abord, il y a le personnel que je ressens comme une vraie famille tellement toutes et tous sont dévoués, bienveillants et plein d'humanité.

Chaque îlien a eu ou y a encore un membre de sa famille.

Ici, ce sont des grands-pères, des grands-mères, des jeunes, des moins jeunes, avec des prénoms pas des pathologies.

C'est tout cela KREIZ ARMOR, bien loin des tumultes actuels visant de grands groupes attachés aux résultats financiers plus qu'au bien être de nos parents.

Chaque jour, le regard de Maman s'éclaire, Papa s'apaise, nous avons fait le bon choix.

Merci KREIZ ARMOR !»

## Résultats des élections

Résultats des élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022 et législatives du 12 et 19 juin à Bréhat :

Élection présidentielle : au second tour :  
507 inscrits, 425 votants, 393 exprimés :

- Emmanuel Macron : 323 voix
- Marine Le Pen : 70 voix

Élection législative : au second tour :

- 503 inscrits, 334 votants, 317 exprimés :
- Bothorel Éric / Le Gall Katell : 238 voix
- Troadec Marie-Amélie / Le Lay Yves-Marie : 79 voix

© Lucas Perbon



## Les gendarmes prennent leur quartier d'été à Bréhat.



Eric Grison, Olivier Carré accompagnés des gendarmes et de Marvin ASVP

Trois gendarmes sont en permanence sur l'île du 7 juillet à la fin août 2022.

Ils viennent renforcer le policier municipal Eric Grison, lui-même assisté de Marvin, ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).

Si vous avez besoin de leur assistance, composez le 17 et demandez l'intervention du «poste provisoire de gendarmerie de Bréhat».

## Permanences de la Maison du Département

Chaque troisième mercredi du mois, une assistante sociale sera présente sur Bréhat. Cette permanence ouverte à tous a pour but de faire connaître à chacun les droits et les aides sociales dont il peut bénéficier, ce peut être aussi pour une aide aux démarches administratives...

Cette permanence a lieu le mercredi, jour de mise à disposition de la voiture communale pour les déplacements des personnes à mobilité difficile. Vous pouvez appeler la mairie si vous avez besoin du véhicule.

Les dates de la permanence sont :

- 20 juillet
- 17 août
- 21 septembre
- 19 octobre
- 16 novembre
- 21 décembre

Pour une meilleure organisation, il est préférable de prendre rendez-vous au service d'action sociale de proximité Site de Paimpol 02.96.55.33.00.

**DEPUIS 10 ANS** **LES MAISONS DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR**  
SAINT-BRIEUC | LANNION | LOUDEAC | DINAN  
 GUINGAMP - PAIMPOL - ROSTREHEN

Être là où vous en avez besoin.

  
 Solidarités humaines

  
 Routes & Travaux

  
 Collèges

  
 Projets de territoire

Maison du Département de Guingamp-Paimpol-Rostrehen  
 Site de Paimpol : Centre Henri Dunant - 22500 Paimpol  
 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30  
 02 96 55 33 00

**CÔTES D'ARMOR VOS SERVICES PUBLICS PRÈS DE CHEZ VOUS**  
02 96 55 33 00 cotesarmor.fr





## PHILIPPE GOBYN

Infirmier à l'Ephad depuis novembre 2021, Philippe connaît très bien Bréhat. Son épouse, Anne Guenanen est issue d'une vieille famille bréhatine et Philippe se sent parfaitement bien au sein de cette grande famille. Ils profitent de la maison familiale depuis de nombreuses années.

A 54 ans, Philippe avait le projet de venir prendre sa retraite à Bréhat, mais l'opportunité d'un poste à l'Ephad de Bréhat lui a fait devancer l'appel. Anne travaille maintenant à Guingamp en attendant Paimpol. Leurs filles, Zoé, Malou et Lison sont parfaitement intégrées à la vie bréhatine pour avoir travaillé en saison dans les différents restaurants, à la boulangerie ou aux Verreries.

Bienvenue à la famille Gobyn



## Une nouvelle famille et de la bière bréhatine !

La construction des nouveaux logements communaux et sociaux de la gendarmerie a permis de libérer un autre logement communal afin d'accueillir parmi nous Bénédicte et Sébastien Lecerf, et leurs enfants Sacha, et Saul, tous les deux scolarisés à Bréhat depuis début avril. Reconversions professionnelles réfléchies depuis quelques années et changement radical de vie pour toute la famille, venue de Saint-Brieuc.

Bénédicte travaille maintenant pour une association qui propose des ateliers de création de films documentaires. Elle alterne télétravail et déplacements sur le continent.

Sébastien a eu l'opportunité de trouver un local disponible (dans un hangar de Bréhat Services) pour installer sa brasserie. Et c'est parti ! Après trois mois d'aménagements, d'installation des équipements très spécifiques et performants, et de lancement de la production, les premières bières de Bréhat sont embouteillées et prêtes à être dégustées. Dans un souci de cohérence et de qualité, Sébastien se fournit déjà en orge bio et va vers l'achat de tous ses ingrédients en bio et bretons. Il prévoit de produire toute l'année, en nouant des partenariats pour vendre ses bières dans plusieurs restaurants et commerces de Bréhat.

Nous leur souhaitons la bienvenue et la réussite de ce beau projet !

Marion Regler, conseillère municipale



## Denis Lefort

### Au cœur de la mairie, l'Architecte des Bâtiments de France

Denis Lefort est Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.) depuis 20 ans.

Il est en poste depuis 2014, au sein de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Côtes-d'Armor, service de proximité qui dépend de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne. C'est un service déconcentré de l'État rattaché au Ministère de la Culture.

Ses bureaux sont à Saint-Brieuc. Il dirige une équipe d'environ dix personnes composée d'architectes, d'ingénieurs du patrimoine, de techniciens des bâtiments de France et d'administratifs.

Le département des Côtes-d'Armor compte approximativement 830 monuments historiques, plus de 180 sites paysagers, 13 Sites Patrimoniaux Remarquables (S.P.R.) dont deux secteurs sauvegardés. Dans les sites patrimoniaux, tous les travaux sont soumis à l'avis de l'A.B.F.

Ses missions générales, pour l'ensemble du Département, s'articulent autour de trois axes :

- 1- Conseiller les particuliers et les collectivités sur leurs projets,
- 2- Encourager une architecture et un urbanisme de qualité par l'aménagement du territoire et du paysage,
- 3- Accompagner le développement territorial,
- 4- Expertiser les travaux dans les espaces protégés et la conservation des monuments historiques en assurant une veille sanitaire et en accompagnant les propriétaires.

Bréhat, en tant qu'espace intégralement protégé soit au titre des sites classés, soit au titre des sites inscrits et/ou des abords de monument historique (chapelle Saint-Michel) se voit sans surprise décernée la médaille de territoire à enjeu patrimonial fort. C'est ce qui explique que Monsieur Lefort tient des permanences régulières en mairie.

Durant cette permanence, il étudie les dossiers en cours (projets d'aménagements, permis de construire ou déclaration préalable de travaux) avec les élus et le

service urbanisme et profite de sa présence sur place pour conseiller et rencontrer sur site, les propriétaires et/ou les maîtres d'œuvre, sur la base de leur avant-projet.

Il est recommandé de prendre rendez-vous auprès de la mairie.

Monsieur Lefort, donne donc des conseils en amont et délivre des avis ou des accords sur les demandes d'autorisations d'urbanisme en fonction des protections, l'arrêté de décision est signé par le maire après consultation des services consultés.

Il juge sa collaboration avec Bréhat comme très satisfaisante et apprécie les échanges toujours constructifs et dans l'intérêt de la bonne gestion et la préservation de l'île.

Le travail de Monsieur Lefort consiste à veiller au juste équilibre entre :

- la dynamique initiale du projet, autrement dit « ce que veut faire le propriétaire »,
- l'aménagement du territoire en général, c'est la prise de recul de l'A.B.F.,
- la gestion du paysage et des perspectives,
  - > la prise en compte du patrimoine et des caractéristiques locales du projet,
  - > et permettre l'expression, quand c'est possible, d'une architecture et de matériaux contemporains...

Soit un véritable travail d'équilibriste ou d'artiste ! L'Architecte des Bâtiments de France travaille, comme un peintre, par petites touches pour accompagner le paysage dans ses mutations. La vision d'ensemble du territoire, dans la durée, n'est pas toujours facile à percevoir par le grand public, mais c'est la garantie de la pérennité du caractère exceptionnel du patrimoine bréhatin.

Premier site classé de France en 1907, Bréhat est donc accompagnée dans son développement depuis plus d'un siècle (le corps des A.B.F. a été créé en 1948...).

## Le pouvoir d'agir est (aussi) dans votre jardin !

Notre époque connaît de nombreux bouleversements écologiques dont une chute inquiétante de la biodiversité, le changement climatique, etc., qui mettent en péril nos conditions de vie sur terre. Mais vous le savez déjà. Maintenant, que faire, et qui peut agir ?

La commission environnement et agriculture travaille depuis presque deux ans sur des pistes pour agir dans le cadre des politiques communales : nous vous avons fait part de différentes réflexions ou expériences en cours dans les précédents Bréhat Info.

Nous avons aussi pris conscience du pouvoir de chacun d'entre nous, propriétaire ou locataire d'un jardin, pour contribuer à un environnement plus sain. En effet, la surface en jardins privés représente plus d'un tiers de la surface de l'île (par estimation, plus de 100 ha sur les 300 ha de l'île, quand l'agriculture utilise seulement une trentaine d'ha...). Alors, adoptons chacun quelques bonnes habitudes supplémentaires !

### Choix des plantes ornementales

Fini les griffes de sorcière, herbe de la Pampa, renouées du Japon et autres plantes exotiques envahissantes ! Choisissons des plantes locales, ou pas trop entreprenantes, préférons des plantes mellifères, acceptons de laisser un peu de place aux plantes spontanées même si elles font « désordre ». Et retrouvons le plaisir de cueillir des plantes sauvages dans notre propre jardin pour faire une soupe originale !

### Haies

Les oiseaux sont tellement fragilisés, laissons-leur le temps de nidifier, pas de taille de haies et grands arbres entre mi-mars et fin juillet. Et là aussi, remplaçons lauriers et eleagnus par des arbustes variés, à floraisons échelonnées, à baies ou aux fruits comestibles pour les oiseaux... ou pour nous.

### Entretien des pelouses

Les papillons, abeilles, et autres insectes moins connus, mais tout aussi indispensables, ont besoin des fleurs et herbes hautes. Gardons-leurs des espaces que nous tondrons après les floraisons. Par ailleurs, en tondant

moins ras, nous épargnerons beaucoup de petits animaux et favorisons la vie du sol. Surtout, pas de robots de tonte qui font des ravages, ni de désherbants ou d'insecticides qui tuent... la biodiversité.

### Déchets verts

Brûlés, ils dégagent des dioxines toxiques et des gaz à effet de serre. Ils sont beaucoup mieux broyés et utilisés en paillage au pied des haies ou mis au compost. Demandez à votre paysagiste de vous laisser vos branches broyées avantageusement utilisables comme revêtement des allées pour les maintenir propres. Seules les plantes invasives doivent être soit brûlées, soit mises à pourrir dans des sacs étanches, ou à composter dans un tas à part et sous surveillance.

### Petits aménagements

Un mur de pierres sèches, une haie variée, un vieil arbre, un tas de branchages... seront des refuges appréciés par beaucoup d'animaux (hérissons, orvets, lézards...) ; un point d'eau, pour que les oiseaux puissent boire (à vider quand les larves de moustiques s'y mettent...)



## Faîtes avec l'environnement



Lundi 18 avril, a eu lieu place du bourg la première Faîtes avec l'environnement, rendue possible grâce à l'implication de plusieurs associations bréhatines, de Bretagne Vivante, Valorys et la mairie, le tout coordonné par la commission environnement et agriculture.

Les participants ont pu échanger des plants, causer jardinage et se restaurer au stand du Comité de Jumelage, s'informer sur la biodiversité, les plantes invasives, le P.A.T. (Projet Alimentaire Territorial) ou le tourisme durable, jouer autour du compostage et de l'alimentation durable, découvrir les algues comestibles ou le Pezh (monnaie locale du Trégor-Goëlo)... Des artistes étaient aussi invités, sur les thèmes du recyclage. Les sorties naturalistes ont été appréciées : oiseaux, estran, plantes sauvages, jardinage naturel. Et le grand beau temps aussi ! Finalement, cette journée était riche d'échanges, de partages de connaissances, dans une ambiance très conviviale.

Grand merci à tous les bénévoles, aux partenaires et aux salariés communaux qui ont permis que cet événement se déroule dans de très bonnes conditions, et nous espérons à l'année prochaine !

Marion Regler, conseillère municipale

### Et encore

Chasse aux frelons asiatiques, surveillance des chiens, limitation de la reproduction des chats, destruction des boutons d'agapanthe malades et tant d'autres « écogestes » du jardin...

Pour aller plus loin, l'association Bretagne Vivante lance un label « Regain de biodiversité » et un réseau pour accompagner ceux qui le souhaitent vers des pratiques plus vertueuses. Plus d'infos sur le site de la mairie et auprès de l'Office de Tourisme pour des animations sur ces thématiques.

Marion Regler, conseillère municipale  
La commission environnement et agriculture



## La renouée du Japon, une tenace à contenir !

Dans cette chronique des plantes dont on connaît si bien les méfaits, il en est une notable dont nous allons parler cette fois : la Renouée du Japon.



De la famille du sarrasin, de l'oseille et de la rhubarbe, elle se reconnaît aisément par ses tiges noueuses en populations denses, issues d'un rhizome souterrain. Ses feuilles ovales, terminées en pointes, sont alternes sur leur rameau. La fleur est une grappe blanche, délicate qui sent agréablement. Nous la trouvons ponctuellement sur Bréhat, à l'abri d'une haie, en bas d'un fossé où l'humidité est préservée et où souvent... une pollution sommeille !

Pour faire synthétique, c'est une plante originaire de milieux humides, à forte activité sismique où les coulées de lave polluent le sol en métaux, rendant impossible la pérennisation d'autres plantes. Son cycle rapide permet de nettoyer ces excès en métaux et de créer une litière suffisante pour préparer l'implantation à une végétation plus durable. Pour cette raison, des recherches sur la renouée ont été réalisées dans le cadre de la phytoremédiation et permettre par son biais une régénération de sols pollués. C'est donc une bio-indicatrice encore utilisée en géobotanique lors de prospections minières par exemple. Ainsi, la retrouver dans des friches urbaines telles que sur le périphérique parisien prend tout son sens ! En France, son développement est inquiétant dans les régions très industrialisées tel que le nord et l'est de la France, mais elle est anecdotique en Dordogne, dans le Cantal ou en Corse. En Asie, dans son contexte naturel, elle est réputée comestible et médicinale ; d'ailleurs, vous trouverez sur Internet une flopée de recettes de ses jeunes rameaux : à la vapeur, sautés, confits ou au vinaigre – pour un peu que vous soyez sûrs de la qualité de la station où vous la récoltez.

De nombreuses luttes manuelles ou mécaniques ont été essayées, mais sans franc succès. Ce qui apparaît le plus concluant à ce jour semble être le reboisement, où elle s'efface totalement au profit de la forêt, retrouvant dès lors son rôle de pionnière. Si le milieu a pour vocation de rester ouvert, l'éco-pâturage, notamment avec des races rustiques tels que la chèvre des fossés ou le mouton d'Ouessant est la seule solution viable. En effet, la pâture répétée sans laisser l'occasion à la plante de photosynthétiser épuise le rhizome ; les populations jeunes décroissent tandis que celles installées sont contenues.



## Mettez les pieds dans le P(L)AT !

Comme plusieurs communes du département, Bréhat s'est engagée dans un Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) : « Ouzh taol ! » (A table !). Cet outil permet de construire, avec l'ensemble des acteurs locaux, un système d'alimentation local de qualité qui respecte l'environnement.

### LA THÉMATIQUE FONCIÈRE AU CŒUR DES ENJEUX :

Les objectifs fixés dans le cadre du P.A.T. sont multiples, mais tous liés par la thématique foncière. Le potentiel de développement agricole à Bréhat est important. En tant que propriétaire foncier sur l'île, pourquoi accepter de mettre en place une activité agricole sur certains de vos terrains ? Les avantages sont nombreux, en voici cinq !

1. Installer de nouvelles familles à l'année : la mise à disposition de parcelles privées et communales pour l'agriculture permettrait l'installation de nouveaux acteurs, afin de faire vivre Bréhat toute l'année.
2. Diminuer « l'enfrichement » : certaines parties de l'île sont dans une situation d'urgence, notamment envahies par des plantes invasives telles que les herbes de la pampa.
3. Mettre en valeur les paysages : une agriculture équilibrée permet une mise en valeur des paysages actuellement en danger par les friches (chemins ; réapparition de pâturages ou champs de bruyères ; remise en valeur d'ouvrages en ruine recouverts de végétation...).
4. Mieux gérer la préservation de la biodiversité : le défrichement et le développement d'une agriculture équilibrée et variée permet de contrôler la présence de nuisibles et favorise l'apparition d'une flore diversifiée.

5. Développer la consommation de produits sains et locaux : la production agricole locale peut être substantiellement augmentée et diversifiée. Développer la production agricole dans le cadre d'un circuit court répond à une réelle demande locale.

### UNE VOLONTÉ DE SENSIBILISATION DE TOUS

Un dépliant présentant le P.A.T. a été réalisé afin de vous présenter la démarche du P.A.T. Vous pouvez dès à présent en prendre connaissance et le partager autour de vous. Des événements pédagogiques sont aussi en cours d'élaboration : projections de films, concours photos, ateliers à destination des élèves... Il y en aura pour tous les goûts. En attendant : ouzh taol !

Enora Kuczynski  
Chargée de mission P.A.T.

“OUZH  
TAOL !”

Parcelle sur l'île  
Nord envahie par les  
herbes de la pampa





## Les pompiers

Après votre formation passée sur Bréhat, comment avez-vous appréhendé vos premiers jours de garde et votre première intervention ?

**Florine Bordat** : « C'est une expérience superbe, elle m'apprend beaucoup de choses et pour ce qui est de ma première intervention, elle a été un peu catastrophique pour ma part. J'ai mal géré mon stress, mais heureusement que certains anciens étaient là pour assurer derrière moi, au fil du temps le mauvais stress, s'est changé en bon stress et donc les interventions suivantes se sont beaucoup mieux passées. »

**Colin Gérard** : « A partir du moment où nous avons commencé à être d'astreinte, les premiers jours ont été compliqués. L'impression que ça va sonner à tout moment m'a empêché de travailler le premier jour, puis je me suis habitué. Le premier départ déclenché par le bip par contre, sur le court chemin qui me sépare de la caserne, j'ai ressenti le mélange stress/excitation, et j'y suis devenu un peu accro. C'est une sensation à laquelle nous sommes peu confrontés dans la vie de tous les jours. Et le sentiment d'avoir bien fait le taf et d'avoir porté assistance est vraiment gratifiant. Ça fait du bien de se sentir utile. »

**Fanny Guliana** : « La formation sur Bréhat, avec nos futurs équipiers et nos équipements spécifiques, a permis de se mettre à l'aise bien plus facilement et de se projeter sur les futures interventions de notre caserne. Un grand merci à nos formateurs et au SDIS 22 d'avoir pu organiser cela, notre insularité aurait très certainement mis un grand frein à ma formation. Cela ne m'a toutefois pas empêché de mettre la main à la ceinture avec un regard paniqué le jour où on a reçu nos bips quand un micro-ondes a sonné. A l'annonce d'une intervention, un stress débute, mais il est vite oublié quand la tenue est mise et que l'équipe se met en route. Nous nous sentons épaulés et soutenus par les anciens. J'espère quand même ne pas avoir à revêtir la tenue trop souvent en dehors du bal et des cérémonies. »

**Gwendal le Cor** : « Quand le bip retentit nous sommes pris d'adrénaline, il faut vite prendre son vélo pour rejoindre l'équipe au CIS de Bréhat, lors de la première intervention, c'était plutôt stressant, car nous n'avions fait que des mises en situation durant notre formation. Je pense qu'avec l'expérience, nous serons moins stressés voir pas du tout stressés sur certains types d'interventions. »

**Jérôme Schuler** : « Je ne suis pas totalement novice dans le domaine du secours à victime, ce qui fait que je n'ai pas abordé cette première intervention comme mes petits camarades, j'ai œuvré quelques années en tant que secouriste au sein de la Protection Civile. Ce jour-là, j'étais à la caserne pour toute autre chose et il manquait un secouriste. Pascal Guezou m'a proposé de les accompagner. C'était une intervention pas simple. Je n'ai pas vraiment eu le temps d'angoisser ni avant ni pendant. J'en garde un bon souvenir, car tout c'est bien déroulé. Nous avons été bien encadrés par le Docteur Trimaille et Pascal ce qui permet d'exécuter les gestes appris quelques semaines plus tôt, de manière sereine. »

**Léa Le Négaret** : « Lors des premières gardes, j'étais assez stressée. Je regardais sans arrêt mon bip en attendant qu'il se mette à sonner. Lors de la première intervention, je n'y pensais même plus lorsque je l'ai entendu, un mélange de stress et d'adrénaline sont montés, heureusement les personnes avec qui j'ai décalé ce jour-là m'ont aidé à me détendre et malgré cette appréhension j'étais bien moins stressée. Nous avons de la chance car il y a une bonne entente entre nous ce qui aide énormément et les plus anciens sont très attentifs, à nos débuts, à ce que tout se passe au mieux pour nous. »

Stéphan Morlevat,  
conseiller municipal et pompier volontaire



## l'Epide de Lanrodec

Depuis huit ans, un groupe de l'Epide de Lanrodec vient sur l'île de Bréhat pour effectuer un nettoyage des grèves et des plages avant la période estivale. Pour recevoir la vingtaine de jeunes de 18 à 25 ans de cette école de la seconde chance, c'est tout un élan de solidarité qui se met en place .

**Cette année le séjour s'est déroulé du 21 au 24 juin 2022.**

Petite nouveauté depuis juin 2021, ces jeunes participent au nettoyage des douves de la citadelle avant le festival des Scènes de Bréhat. ils ont passé une journée complète sur le site et ont mangé le soir un plat préparé par Johanna et Stéphane Neumager.

Lors de leur séjour, ils ont aidé les résidents à nettoyer le jardin de la maison de retraite où ils ont mangé.

Ils ont également passé une demie journée avec les enfants de l'école à nettoyer la plage du Guerzido avant la saison estivale.

Enfin, comme tous les ans, le premier soir de l'arrivée du groupe, un repas auberge espagnole s'est organisé à la salle polyvalente avec une quarantaine d'habitants. Cela a permis d'échanger avec ces jeunes en insertion qui ont parfois des parcours difficiles. Ici, nous vivons sur un petit paradis et nous sommes parfois un peu déconnecté de ces difficultés. C'est une façon de leur montrer aussi que ce qu'ils font est important pour nous. Nous tenions à remercier les 42 donateurs de la cagnotte leetchi qui avec la subvention accordée par la mairie ont permis de financer ce séjour d'action citoyenne, les employés municipaux et leur matériel (tracteur et remorque), la boulangerie le Pain de Sucre pour les petits déjeuners, la sandwicherie de la place pour les pique-niques, le Crech Kerio pour le dîner de jeudi, Johanna et Stéphane Neumager pour l'accueil à la citadelle, la Potinière et les transports Louail pour



les boissons offertes, le personnel et les résidents de l'Ehpad, les Vedettes de Bréhat, la mairie et les bréhatins qui sont venus rencontrer ces jeunes lors de « l'auberge espagnole ».

L'année prochaine nous remettrons ça, avec d'autres projets de réhabilitation du patrimoine Bréhatin en espérant que vous serez de plus en plus nombreux à nous aider et à les accueillir.

Stéphan Morlevat conseiller municipal  
et Jean Charles Le Cor.

Une partie des enfants de l'école avec les jeunes de l'Epide



## Programmation des événements à venir



**Mardi 19 juillet**

### **CONCERT " LA COSECHA DEL BARRIO LOCO ".**

Les musiciens voyageurs et l'association Fert'île vous proposent un voyage vers la Colombie en musique. Salles des fêtes.

20h : rencontre, 20h45 : concert. Tarifs : 12/8/3€.

**Du jeudi 21 au dimanche 31 juillet**

### **EXPOSITION CHARLES LAPICQUE.**

Sous le patronage de Philippe Rouillac, commissaire-priseur, les Courants d'Arts organisent une exposition vente d'une trentaine de lithographies de Lapicque.

Le vernissage aura lieu le jeudi 21 juillet à 17 h.

**Vendredi 22 juillet à 16 h 30**

### **CONFÉRENCE.**

Sur Charles Lapicque donnée par Philippe Rouillac.

**Du lundi 25 au vendredi 29 juillet**

### **ATELIERS.**

Organisés par l'association autour de Lapicque.

**Dimanche 31 juillet de 11 h à 13 h**

### **FINISSAGE.**

**Mercredi 27 juillet**

### **BALADE BOTANIQUE.**

Organisée par Fert'île.

Jardinage et plantes sauvages".

Rendez-vous à 10 h à Kervilon, tarifs adultes/enfants/adhérents. : 6/4/3\* €.

**Jeudi 28 juillet**

### **RECYCLAGE ET COMPOSTAGE**

Animations gratuites sur le recyclage et le compostage, par Valorys, place du bourg, 10h à 16h»

**Les 2 août, 16 août, 19 août et 23 août**

### **SÉANCES DE CINÉMA**

Organisée par l'Association Culture Loisirs  
Voir le programme sur le site de la mairie»

**Mercredi 3 août**

### **FEST-NOZ**

par le duo Hamon/Girault, avec les herbes folles.

Organisé par Fert'île.

Salle des fêtes. 20h : initiation aux danses, 20h45 : fest noz.

Tarifs : 12/8/3€.



**Dimanche 7 août jusqu'au samedi 13 août**

### **EXPOSITION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION L'ART DANS L'ÎLE.**

Salle des fêtes, sur le thème " les couleurs de Bréhat".

10 h 30 à 18 h 30.

**Mercredi 10 août**

### **KERMESSE.**

Organisée par l'association Kreiz ar mor, pour l'EPHAD.

A partir de 14 h 30.

**Samedi 13 août**

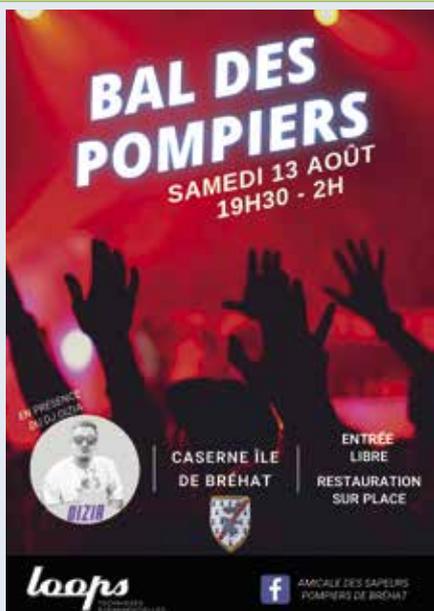
### **SORTIE ALGUES.**

Organisée par Fert'île.

A marée découverte - L'univers des algues, par François Le Tron.

Rendez-vous à 14 h 30 à Kervilon.

Tarifs : 6/4/3€



## Stage de tennis

Pour la 1<sup>ère</sup> fois sur l'île de Bréhat, Sacha Binet, professeur de tennis, breveté d'État dispense des stages et cours particuliers pour les enfants, adultes...sur les terrains de l'Allégoat du 11 juillet au 26 août.

Pour tous renseignements, inscriptions, veuillez contacter directement Monsieur Binet au 0673996539 ou par mail binsacha@outlook.fr (conditions spéciales pour les Bréhatins résidants sur l'île à l'année).

*NB : prêt de raquettes sur place possible, organisation de 2 tournois internes pendant la saison estivale.*



### Samedi 13 août

#### **BAL DES POMPIERS.**

Organisé par l'amicale laïque.  
19 h 30 à 2 h.  
Soirée animée par DJ Oiza.  
Restauration prévue sur place.

### Lundi 15 août

#### **KERMESSE** sur la place du bourg.

Organisée par l'association pour la sauvegarde du patrimoine religieux, avec plusieurs jeux et ventes à venir découvrir.

### Mercredi 17 août

#### **CONCERT DE MUSIQUE IRLANDAISE.**

Organisé par Fert'île.  
Avec Acoustic Rise Track.  
A la salle des fêtes.  
20 h 45.  
Tarifs : 12/8/3€.

### Mardi 23 août

#### **RECYCLAGE ET COMPOSTAGE**

Animations gratuites sur le recyclage et le compostage, par Valorys, place du bourg, 10h à 16h.

### Mercredi 24 août :

#### **BALADE BOTANIQUE.**

Organisée par Fert'île.  
Jardinage et plantes sauvages.  
10 h à Kervilon.  
Tarifs : 6/4/3€.

### Samedi 3 septembre :

#### **CONCOURS DE BOULES.**

Organisé par l'association des trois B.  
Place du bourg.

# Exposition vente Lithographies de Charles Lapicque

Charles Lapicque (1898- 1988) est une personnalité foisonnante, attachante, riche, inspirante. Beaucoup d'entre nous, sur l'île, se souviennent de lui, arrivant avec son bateau, son barda de peintre et sa belle humeur.

Croix de Guerre en 1918, ingénieur centralien, assistant préparateur auprès de Marie Curie (d'où sa proximité avec le « Sorbonne-plage » de L'Arcouest), en 1928, il se dédie à la peinture et à la gravure, aussi bien par la production que par la recherche sur la perception des couleurs. Peintre de la marine, « Juste parmi les nations », grand voyageur, il s'intéresse à tout : optique, philosophie, musique. Il s'engage dans de nombreux combats : contre l'idéologie nazie et au sein de communautés de peintres.

Il promeut une peinture du tracé et du geste avec des intensités de couleurs audacieuses qui ont eu de multiples influences.

Également graveur, Charles Lapicque a réalisé plus de 500 lithographies et eaux-fortes. C'est ce dont nous allons profiter.

Les Courants d'Arts



Du jeudi 21 juillet au dimanche 31 juillet à la salle des fêtes de Bréhat, sous le patronage de Philippe Rouillac, expert auprès de la Cour d'Appel, les Courants d'Arts organisent une exposition vente d'une trentaine de lithographies de Lapicque.

## Jeudi 21 juillet à 17 h :

- Vernissage avec la présentation d'une sculpture de Charles Lapicque, donnée par la famille à notre commune.

## Vendredi 22 juillet de 17 h à 19 h - Entrée libre :

- Conférence sur Charles Lapicque par Philippe Rouillac.

## Du lundi 25 au vendredi 29 juillet ateliers d'arts graphiques et d'haïkus :

### > lundi 25 juillet de 15 h à 17 h.

- Crayon et vision du trait avec Catherine Rivière,

### > mardi 26 juillet de 16 h à 18 h :

- Haïkus avec Sylvain Bataillie,

### > mercredi 27 juillet de 15 h à 17 h :

- Collages selon Lapicque avec Toinon Maguerez,

### > jeudi 28 juillet de 15 h à 17 h :

- Peinture sur le motif avec les couleurs de Lapicque avec Annegret Marot,

### > vendredi 29 juillet de 15 h à 17 h :

- Mouvement en peinture, inspiré de Lapicque avec Denis Marot.

## Dimanche 31 juillet de 11 h à 13 h :

- Finissage.

# Centre Nautique de Bréhat

La convention liant la commune et l'association Les Albatros, pour la gestion du centre de voile prenait fin le 31 décembre 2021. Après plusieurs échanges entre les deux parties et l'apparition de divergences, l'association Les Albatros n'ont pas souhaité reprendre cette activité. Une procédure d'urgence a été lancée pour permettre une activité d'école de voile cet été. Pour l'été 2022, c'est le centre nautique des Glénans qui a été retenu pour assurer ce service. La commune a racheté le matériel nautique à l'association Les Albatros, qu'elle loue pour 2022 aux Glénans. A la fin de l'année, une Délégation de Service Publique (D.S.P.) sera lancée afin, cette fois, de choisir un prestataire pour assurer ce service pour une durée qui sera déterminée ultérieurement entre 7 et 10 ans, puis le matériel nautique sera revendu par la commune à ce prestataire.

Depuis le 27 juin, des stages de voiles sont organisés sur différents supports : optimistes ou catamarans. Des sorties adultes, en fin d'après-midi de 17h à 18h30, sont également organisées. Pour tous renseignements et inscriptions vous avez les coordonnées sur le flyer ci-dessous.

Les Glénans Paimpol sont ancrés dans le territoire depuis les années 60. Les Glénans Paimpol sont des acteurs du territoire en terme d'économie, de tourisme, d'emploi, et de centre de formation.

**Les Glénans Paimpol disposent de plusieurs lieux de vie et de départ de stages :**

- Depuis le port de Paimpol, départ des stages d'itinérance croisière avec 15 bateaux de 30 à 46 pieds.
- Depuis la rivière du Trieux et le site de Coz Castel (ancienne ferme) où sont dispensés des stages à terre sur 1 semaine ou 4 jours avec comme support des Glénans 5.7 (15 unités).
- Site de l'île Verte (commune de Bréhat) où à partir de fin juin des stages juniors à partir de 12 ans et également des stages groupes sont organisés.
- Depuis deux ans, Les Glénans Paimpol proposent des stages voiles pour les 4/8 ans en optimist (D.S.P. agglomération de Paimpol) en partenariat avec le club de Loguivy, pour la mutualisation du matériel sur les mois de juillet et août.
- Et en projet avec le Club de Loguivy, le développement du sport santé sur le site de Poulafret pour la fin d'année 2022.

N'hésitez pas à réserver pour de belles navigations, bon vent.

Dominique Sicher, Adjoint

**CENTRE NAUTIQUE DE BRÉHAT**

**STAGES BRÉHAT 2022**

**à partir du 27 juin, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12h ou/et de 14h à 16 h30**

Renseignements et inscriptions :  
 crousseau@glenans.asso.fr ou au 07 62 79 78 48  
 ou sur place tous les samedis de 14h à 17h

**HORAIRES ET TARIFS**

Les cours d'initiation voiles (catamaran) à partir de 12 ans du lundi au vendredi de 17h à 18h 30 : 30 € / pers / séance

Séance environnement (découverte du milieu maritime, patrimoine et culturel avec un intervenant spécialisé)  
 Chaque jeudi de 17h à 18 h 30 : 15 € / pers

Stage Optimist / découverte du milieu marin (6-8 ans) ouvert à 12 enfants par demi-journée  
 Du lundi au vendredi par demi-journée 150€ La semaine / 5 ½ journée

Stage Catamaran - Topaz 12 (8- 12 ans) ouvert à 8 enfants  
 Du lundi au vendredi par demi-journée 160€ / 5 ½ journée

Stage Catamaran - Topaz 14 (13 - 17 ans) ouvert à 4 enfants / ado.  
 Du lundi au vendredi par demi-journée 180 € / 5 ½ journée

Stage en Dart 16 pour Adultes ou à partir de 17 ans ouvert à 8 personnes  
 Du lundi au vendredi par demi-journée 180 € / 5 ½ journée

**INFORMATIONS PRATIQUES**

- Les combinaisons sont prêtées pour la durée du stage avec une caution de 80 € (rendue en fin de stage).
- Remise de 5 % à l'inscription d'un deuxième enfant ou sur une deuxième inscription.
- Réductions spécifiques pour les enfants scolarisés à Bréhat ou les collégiens/lycéens habitant à Bréhat.



Contre vents et marées, l'Amicale Laïque a maintenu la kermesse de l'école programmée le dimanche 19 juin, après l'avoir décalée de quelques heures pour éviter la pluie orageuse.

Une centaine de personnes est venue s'essayer à la course de pop pop, au concours de palet, à la pêche à la ligne, à la loterie dotée de magnifiques lots offerts par les commerçants et restaurateurs bréhatins et paimpolais, et assister à une démonstration sportive du groupe d'Aurore.

Une restauration était également proposée pour le plaisir des grands et des petits. Un filet garni de plus de 6 kg a été remporté en fin de journée.

Le spectacle des enfants a quant à lui été reporté au mardi suivant après l'école, sous un soleil radieux. Une



mise en scène des œuvres réalisées avec l'association Courants d'Art par les enfants était présentée dans le petit jardin de l'école. Nous pouvions y voir des silhouettes géantes dessinées. Le tout assorti d'une chorégraphie mettant en scène goélands, surfeurs et big bang. La classe des plus petits s'est prêté au jeu de la gymnastique avec un entraînement digne des plus ardues cours de fitness. Les fonds récoltés lors de la kermesse serviront à financer des activités tout au long de l'année scolaire prochaine.

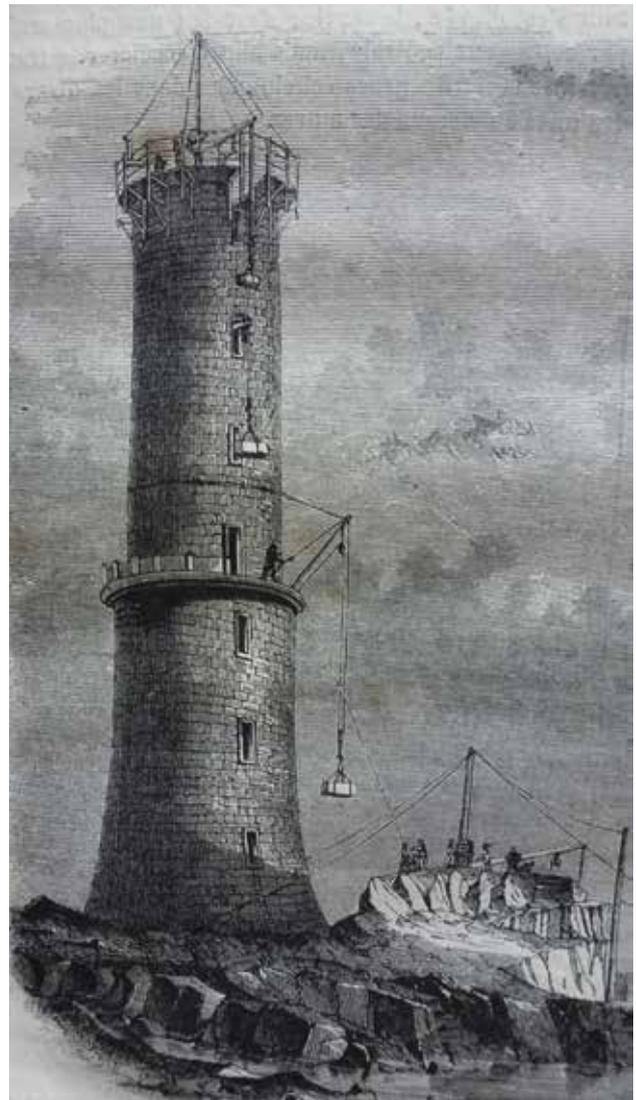
Merci à tous les participants.

l'Amicale Laïque

## La construction du phare des Héaux de Bréhat (suite)

La construction du phare des Héaux a exigé une grande patience ; auriez-vous la même pour continuer la lecture de cet article ?

- Outre que cette île présente, en effet, plusieurs havres d'échouage parfaitement abrités, il se trouve que les courants de marée la placent dans des conditions toutes particulières à l'égard du rocher des Héaux : le jusant porte de l'île au rocher et le flot ramène du rocher à l'île ; et c'est justement à mer basse que devaient s'opérer les débarquements. Enfin, l'île présentait toutes les ressources désirables pour le logement et la nourriture des nombreux ouvriers qu'exigeait un travail aussi considérable.
- Une jetée en pierres sèches de cinquante mètres de longueur fut construite dans un des havres, celui de la Corderie, ouvert précisément en face des Héaux, pour faciliter les embarquements et débarquements. Le mouvement de navigation était considérable. Outre les Bâtiments qui transportaient sur le rocher les matériaux préparés dans l'île, un plus grand nombre encore était employé à amener à Bréhat les matériaux bruts. Le granite venait de l'île-Grande, îlot situé à dix lieues à l'ouest, la chaux du bassin de la Loire, les bois de Saint-Malo. Enfin, les puits de l'île ne fournissant point assez d'eau pour les mortiers et le surcroît de la population. Ils étaient obligés de faire venir de l'eau du continent ainsi que des vivres.
- Une soixantaine d'ouvriers avait paru suffisante pour le travail à exécuter sur le rocher. Il fallait que les ouvriers y fussent logés, car la navigation était trop incertaine et les temps pendant lesquels les Bâtiments pouvaient stationner trop courts, pour que l'on pût songer à les renvoyer chaque jour à terre. Heureusement, à très peu de distance de l'emplacement choisi pour la construction, se trouvaient deux aiguilles de porphyre assez rapprochées l'une de l'autre et assez élevées pour demeurer constamment au-dessus de niveau de la mer. L'intervalle qui les séparait fut comblé, partie en pierres sèches, partie en maçonnerie, jusqu'à quatre mètres au-dessus du niveau des plus hautes mers, et l'on obtint ainsi une plate-forme assez durable, moyennant réparation, pour l'usage que l'on voulait en faire.



- Les logements et une tour en charpente destinée à soutenir un phare provisoire y furent installés. L'espace à partager n'était pas grand. Dans la tour, outre le magasin et le logement des gardiens, fut placée la chambre de l'ingénieur. A droite, en faisant sauter le rocher, on put conquérir une chambre longue et étroite pour les conducteurs. A gauche, en avant, se trouvaient la cuisine et le garde-manger, sur le côté, le réfectoire des ouvriers, dans le fond, leur chambre. Elle était bien remplie. Des lits aussi rapprochés que possible en faisaient le tour sur deux rangs dans la hauteur. Une troisième rangée de lits était établie dans le réfectoire, au-dessus de la table. Enfin, à gauche, sur une anfractuosité du rocher, on avait trouvé moyen de construire une petite forge, mais dans laquelle il était souvent impossible de se tenir pendant la haute mer.

## Accédez à l'emploi public local

Vous souhaitez exercer des métiers aussi variés que gestionnaire finance ou RH, secrétaire de mairie, chargé d'accueil, responsable des services techniques, technicien en voirie, espaces verts ou bâtiments ?

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac +2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle ou souhaitant donner un nouveau tournant à leur carrière.

Cette licence est déclinée en deux parcours : technique (à Saint-Brieuc) et administratif (à Rennes).

La licence valide un niveau bac +3 et prépare aux concours de la fonction publique territoriale. Avec un taux d'insertion de 95%, les diplômés travaillent ensuite en mairie, communauté de communes, CCAS, etc...

Les inscriptions sont ouvertes cette année à compter du 22 au 26 août 2022 via la page internet de l'université Rennes 2 : <https://candidatures.univ-rennes2.fr/> ou en envoyant votre CV et lettre de motivation à [arnaud.gouriou@cdg22.fr](mailto:arnaud.gouriou@cdg22.fr)

Pour plus d'informations, consultez le site dédié des licences <https://www.licence-mact.com> ou celui du CDG 22 <https://www.cdg22.fr/mact>

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22. [arnaud.gouriou@cdg22.fr](mailto:arnaud.gouriou@cdg22.fr) / 02 96 60 86 12

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

## Mariages

- Camille Marie Anne O'NEILL et Martin Victor Paul RICHAUD  
14 mai 2022
- Dervis DARKULIC et Sandrine Michèle Yvette OTS  
11 juin 2022
- Frédéric Claude HORNECKER et Catherine Anne-Marie BERNET  
18 juin 2022
- Corentin Roger Igor HAULBERT et Gaëtane Marie Laurence Cyrille MASQUIN  
24 juin 2022

## Décès

- Madame JOUANNEAU  
11 mars 2022
- Arlette Marie Madeleine PAQUIOU  
27 avril 2022
- Philippe Jacques Albert LUCQUIN  
28 mai 2022
- Marie-Thérèse JEZEQUEL  
8 juin 2022

## Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
<i>(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)</i>	
CROSS (Secours en mer)	196
CENTRE ANTI-POISONS RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46
Maison du département à Paimpol	02 96 55 33 00
<i>(services sociaux)</i>	

